

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE Dr RAYMOND VERGÈS

N° 17.915

Après celle de deux ministres, la perspective de la venue du président de la République à La Réunion

**PCR à François Hollande :
«il faut changer tout de suite»**



Manifestation de planteurs lors de la dernière visite ministérielle. Le PCR demande à François Hollande de donner une position claire sur l'avenir de la filière canne avec la fin du quota sucrier, et donc du prix garanti, dans trois campagnes.

Hier à Saint-Pierre, la direction du Parti communiste réunionnais a tenu une conférence de presse. Représenté par les secrétaires généraux Ary Yée Chong Tchi Kan, Fabrice Hoarau et Yvan Dejean, le PCR a tiré les enseignements de la visite de Bernard Cazeneuve et George Pau-Langevin et a mis en évidence les problèmes qui seront à l'ordre du jour de la visite de François Hollande à la fin du mois de juillet.

Les deux ministres en visite, celui de l'Intérieur et des Outre-Mer étaient à La Réunion il y a de cela une semaine. Depuis ils sont rentrés sur Paris. De leur séjour, il ressort, pour le PCR, deux éléments.

1: Ils n'ont fait aucune annonce. En dehors de quelques policiers supplémentaires qui est un maigre lot de consolation face aux nombreux problèmes de l'île.

2: Les Réunionnais se sont fait entendre et ont dit leurs revendications. Des planteurs, aux jeunes qui ont à nouveau posé la nécessité que les Réunionnais accèdent à l'emploi dans leur pays, des retraités agricoles, en passant par l'intersyndicale et les socio-professionnel qui ont clairement dit que le compte n'y était pas. Les deux ministres n'ont apporté aucune réponse à ce mécontentement général.

Pour le PCR, la visite des deux ministres, apparemment, n'avait qu'un seul but: préparer la venue du Président de la République, fin juillet à La Réunion. Face à la situation actuelle que va-t-il décider?

François Hollande doit répondre aux inquiétudes

La visite d'un président de la République à La Réunion est un événement. Les Réunionnais sont en droit d'attendre des réponses à leurs inquiétudes. Voici les plus importantes pour le PCR:

- Un taux de chômage le plus élevé de la République (30%). Avec l'augmentation de la population il s'aggravera encore plus puisque dans les 15 ans à venir la population active augmentera de 150.000 personnes. Le taux d'emploi à La Réunion est très faible: 44% soit 20% de moins qu'en France et 26% de moins par rapport aux objectifs européens qui sont de 70% de taux d'emploi.
- Un niveau de vie très bas, 42% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté national.
- Un taux d'illettrisme record (116 000 personnes).
- Un PIB par habitant de 17.700 euros soit 40% inférieur au PIB français en moyenne.
- Des inégalités insupportables en matière de revenus. A La Réunion,

20% des plus riches concentrent 47% des richesses et 20% des plus pauvres concentrent quant à eux 7% des richesses.

- Dans le domaine de la santé publique, La Réunion détient le triste record d'être au sixième rang mondial concernant le taux de prévalence du diabète.

- Le taux de mortalité infantile est de 7,6 pour mille à La Réunion contre 3,8 pour mille en France.

- Le développement des services du fait de la départementalisation et de l'augmentation de la population fait que ceux-ci pèsent de plus en plus sur la structure macro économique de l'île. (84,5% de la Valeur Ajoutée alors que les secteurs primaire et secondaire représentent d'un côté 1,5%, de l'autre 14%. Ce déséquilibre entre les secteurs d'activités s'accroît encore compte tenu de la pression démographique.

- Sur le plan du logement les attentes sont importantes. Plus de 25000 familles en attente d'un logement décent.

Le danger de la nouvelle route du littoral

A cela s'ajoute un problème qui risque de peser lourdement sur les contribuables réunionnais: la nouvelle route du littoral. Tous les experts s'accordent à dire que les prévisions budgétaires pour la réalisation de cette route seront largement dépassées. La Région reconnaît que sur les 1,6 milliards octroyés par l'Etat, le coût supplémentaire est doré et déjà de 200 millions. Tous dépassement sera à la charge de la collectivité régionale, rappelle le PCR.

Comment va-t-elle faire? Ce seront aux Réunionnais de supporter les conséquences?

Ces chiffres ne sont pas contestables. Le PCR propose à ceux qui les remettent en cause de se joindre à la revendication d'un audit économique et financier sur ce projet. Il est surprenant que la NRL soit le seul grand projet qui ne fasse pas l'objet d'un tel audit, pourquoi ne le fait on pas?

Cette NRL aura des conséquences environnementales. Le PCR constate que l'envoyé spécial du Président de la République pour la protection de la planète, Nicolas Hulot, n'a pas contesté cette opinion, car il a déclaré publiquement que de son point de

vue: «il serait nécessaire de réfléchir encore sur des solutions alternatives».

«Sur ce problème précis, nous attendons également le positionnement du président de La République», souligne le PCR, «et cela d'autant plus que Le Conseil National pour l'Environnement et le Conseil Régional de l'Environnement ont donné deux avis négatifs en considérant l'impact sur l'environnement. Le gouvernement a décidé de passer outre».

Pour le PCR, il est clair que ce dossier sera présent lors de la Conférence de Paris sur le Climat en décembre 2015. «Comment le gouvernement pourra-t-il concilier son discours général sur la protection de l'environnement et s'accommoder d'un dossier pour lequel les organismes officiels pour la protection de l'environnement ont donné un avis défavorable?»

Téréos fermera-t-il l'usine de Bois-Rouge?

Dans le même temps d'autres dossiers sont sur la table, ajoute le PCR:

- Octroi de Mer. «Nous apprenons aujourd'hui, au détour d'un commentaire dans la presse, que la Ministre dit qu'elle plaide pour encore un an le dispositif. C'est la première fois que nous apprenons cette position. Pourquoi la ministre ne s'est pas exprimé sur ce sujet quant elle était ici il y a une semaine? Pourquoi la vérité n'a pas été dite sur ce sujet?»

- APE, accords de partenariat économique. «Le Président de la République va aller aux Comores? Que va-t-il dire sur cette question?»

- Fin des quotas sucriers. Après les déclarations du Commissaire européen Dacian Cioloș et après que nous ayons appris qu'une réunion s'est tenue à Paris entre les parlementaires socialistes et la ministre des Outre-Mer, nous posons solennellement la question: Téréos va-t-il fermer l'usine de Bois Rouge en 2018?

Face à cela le Président de La République doit s'exprimer. Le PCR constate que les représentants de François Hollande à La Réunion l'ont chargé de tous ces dossiers, et que maintenant lui seul doit porter toute la responsabilité.

Édito

Pour qui sonne l'or des déchets incinérés ?

A nouveau l'incinération des déchets est revenue sur le devant des médias. Or, d'importants débats avaient eu lieu dans le passé, dans le sud, où les collectivités ont fini par rejeter cette ineptie. Qu'importent les conséquences, il y a encore trop de têtus dans ce pays qui cherchent à empoisonner les vivants. Le pire, c'est quand les ignares font venir des personnes qui se qualifient d'experts pour justifier l'injustifiable. Qui peut croire que derrière toute cette agitation institutionnelle ne se trouvent pas en embuscade des lobbys d'intérêts qui ont déjà fait le sale boulot. Les élus ne sont plus alors que les agents ultimes de la chaîne de décisions irresponsables. Il n'y a qu'à faire la liste des promoteurs de ces systèmes obsolètes et coûteux pour en avoir une idée. L'élu(e) décide et la population trinque.

Tout est parti du Conseil Général, où l'élu en charge du Plan d'Élimination des Déchets pousse à cette solution. Bizarrement, Veolia et EDF sont très actifs sur le sujet. Or, le premier a poussé à des systèmes d'épuration d'eaux usées très coûteux et bancals, puisqu'ils ne résolvent rien. Ainsi à la sortie des stations de traitement, des millions de mètres cubes d'eau qualifiés «d'eau de baignade» sont rejetés en mer profonde par le biais d'un «émissaire» très cher. Les usagers paient, et les élus gaspillent l'argent dans ce genre de «solution» qui n'en est pas une. Les multinationales peuvent continuer à sévir et ne vont pas s'en priver tant qu'il y aura des élus complices.

Il y a aussi les boues produites par des systèmes technologiques arriérés. Des agents ont intoxiqué les élus qui, ne sachant pas quoi en faire, puisqu'il est interdit de les enfouir dans les Centres d'Enfouissement Technique (CET), ont accepté de financer un système de séchage en «galettes». Ils sont très intéressés pour les brûler dans un incinérateur, tout en oubliant d'informer que dans ces matières se trouvent des concentrations de métaux lourds, très toxiques pour l'environnement si on les brûle.

Le deuxième cité, EDF, attend avec impatience de pouvoir continuer à bâtir son monopole. Il vient de terminer la construction d'une énorme machine en baie de La Possession. Il s'apprête à acheter la production d'électricité à bas prix et consolider son monopole dans la production, comme dans la distribution. Dans un pays qui vise le développement durable, la livraison d'une usine qui fonctionne au fuel est une hérésie, en tout cas ses dirigeants se moquent des Réunionnais. Peut-être qu'avec l'intervention imprévue de Hulot, qui s'est exprimé contre l'incinérateur, les complices vont arrêter le processus de décision et chercher d'autres voies. L'or des déchets incinérés rend dingue!

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés

69^e année

DIRECTEURS DE PUBLICATION :

1944-1947 : Roger Bourdageau • 1947 - 1957 : Raymond Vergés • 1957 - 1964 : Paul Vergés • 1964 - 1974 : Bruny Payet • 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom • 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon • 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud • Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

RÉDACTION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
ÉMAIL RÉDACTION : temoignages@wanadoo.fr
SITE WEB : www.temoignages.re

ADMINISTRATION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
ÉMAIL AVIS, ABONNEMENT :
avis.temoignages@wanadoo.fr

Sommet de l'Union africaine

Le terrorisme au cœur des échanges

L'Union africaine (UA) s'est réunie le 26 juin, à Malabo (Guinée équatoriale), en présence de 54 Etats et de l'Egypte et de la Guinée-Bissau, de retour dans l'organisation panafricaine. Ce 23ème sommet a été l'occasion d'échanger sur la progression du terrorisme sur le continent, sur l'agriculture et la sécurité alimentaire.



Ban Ki-moon et le Dr Dlamini Zuma, présidente de la Commission de l'Union africaine.

Le secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, a salué les progrès de l'Afrique en matière de développement, tout en assurant le soutien de son organisation. «Dans une grande partie de l'Afrique, nous avons vu la stabilité, la croissance économique et des progrès continus vers les Objectifs du millénaire pour le développement» a indiqué ce dernier.

Des inquiétudes vis-à-vis des jihadistes

Le retour de l'Egypte au sein de l'organisation panafricaine a été vivement applaudi, après sa suspension suite au coup d'Etat, qui a renversé en juillet 2013, Mohamed Morsi, membre des Frères Musulmans, considérés par le nouveau gouvernement égyptien comme des terroristes. «L'Afrique est menacée par le terrorisme transfrontalier»

Agriculture : 60% des forces actives du continent

L'agriculture et la sécurité alimentaire ont été débattues pour la seconde fois, après le sommet d'Addis-Abeba, en janvier. Pour de nombreux représentants présents, le thème est majeur, car selon l'organisation Oxfam, plus de 223 millions de personnes souffrent aujourd'hui de la faim sur le continent. La présidente de la Commission de l'Union africaine, Nkosazana Dlamini-Zuma, a rappelé les objectifs du Programme du développement de l'agriculture. Ce plan prévoit la modernisation de l'agriculture sur le continent à travers la transformation, le développement du marché agricole, l'augmentation des investissements pour améliorer la productivité agricole, l'intéressement des jeunes à l'agriculture et surtout l'accès des femmes aux terres

et aux intrants agricoles. Pour le président de la Guinée Equatoriale, Teodoros Obiang Nguema Mbasogo, l'Afrique ne peut pas se développer sans une agriculture moderne évoluant sur un marché bien organisé et judicieusement exploité. D'autant plus que «le développement peut considérablement réduire la dépendance économique de l'Afrique», a indiqué ce dernier, qui dénonce à nouveau le néo-colonialisme imposé par les pays développés depuis les indépendances. Ce dernier a dénoncé «le diktat des institutions financières internationales (Banque mondiale et FMI) sur les économies des pays africains déjà fragilisées par les règles injustes du marché international», a relevé le site d'information MaliActu.

Retour de l'Egypte et de la Guinée-Bissau

L'UA a levé les suspensions de l'Egypte et de la Guinée-Bissau, permettant aux représentants de ces deux pays de participer à toutes les activités et de bénéficier des différents programmes et services de l'institution.

Le commissaire à la Paix et la Sécurité de l'UA, Smail Chergui, a expliqué à l'Agence France Presse que l'Egypte avait été suspendu en juillet 2013, après le coup d'Etat contre le président Morsi, démocratiquement élu en juin 2012. Cette réintégration est une exception, car selon les règles de l'UA, les gouvernements des Etats membres doivent être démocratiquement élus. L'actuel président égyptien, Abdel Fattah al-Sissi avait destitué et fait emprisonner Mohamed Morsi le 3 juillet 2013, réprimant

ensuite ses partisans et sa confrérie (Frères musulmans), dans le sang. Pour Smail Chergui, «nous pensons tous que l'élection a été régulière et il (Abdel Fattah Sissi) a prêté serment».

Pour sa part, la Guinée-Bissau, qui avait été suspendue après un coup d'Etat militaire en 2012. Le retour à l'ordre constitutionnel, conditionné par l'UA, a permis au pays de réintégrer l'organisation panafricaine. Le seul pays africain encore suspendu est la Centrafrique, qui est le théâtre d'une crise sans précédent depuis début 2013. Des groupes armés se sont lancés contre les civils et les violences interconfessionnelles font des milliers de morts et des centaines de milliers de déplacés.

des groupes jihadistes, a déclaré Abdel Fattah al-Sissi. Ce dernier a condamné «toute forme de terrorisme (...) qui détruit les Etats, les populations et porte atteinte à la religion», demandant qu'il n'y ait «aucune forme d'excuse pour le terrorisme» et de «faire face avec force à ce fléau pour préserver la dignité de nos populations et nos économies».

La situation impose pour le nouveau président égyptien le renforcement de la coopération entre Etats en matière sécuritaire. De nombreux chefs d'Etats et ministres ont fait part de leur inquiétude face à la progression de groupes jihadistes sur le continent. En Afrique du Nord, au Sahel, dans la Corne de l'Afrique et désormais en Afrique centrale, les islamistes armés, comme le groupe nigérian «Boko Haram» accentuent la pression à travers des enlèvements, massacres de villageois et attentats sanglants.

Un «ennemi d'un nouveau genre»

A la veille de l'ouverture du sommet, le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA avait affirmé sa «profonde préoccupation» face aux «menaces terroristes» sur le continent. Mohamed Ould Abdel Aziz, président en exercice de l'UA, avait souligné «la gravité des nouvelles menaces que constituent le terrorisme, le grand banditisme et tous les trafics illicites», qui «appellent une stratégie globale de l'Union».

«L'Afrique fait face depuis peu à un ennemi d'un nouveau genre plus redoutable et sans visage, je veux parler du terrorisme qui sévit en ce moment au Nigeria et en Somalie et qui a failli désagréger le Mali», a pour sa part expliqué le président tchadien, Idriss Déby Itno. Ce dernier a insisté pour les États assurent «eux-mêmes leur sécurité individuelle et collective», et ne pas s'en remettre entièrement aux Occidentaux.

En dépit des interventions militaires occidentales dans plusieurs pays d'Afrique, les islamistes multiplient les attaques meurtrières. Ces derniers possèdent plusieurs noms comme les Shebab, Aqmi, Ansaru, ou encore Boko Haram. Face à ces attaques, les États sont impuissants, faute de gouvernement comme en Somalie, ou d'une situation politique instable, tels qu'en Libye, Kenya ou encore Nigeria. Les inquiétudes grandissantes des pays membres relèguent au second plan les autres crises sur le continent, comme la guerre civile au Soudan du Sud et en Centrafrique.

Céline Tabou

Jean-Claude Juncker à la tête de la Commission européenne

Une élection décidée d'avance

Le sommet européen qui s'est ouvert mercredi 25 juin, à Ypres, sur la crise ukrainienne et la nomination de Jean-Claude Juncker à la présidence de la Commission européenne. Une élection vivement contestée par le britannique, David Cameron, qui rejette le fédéralisme du prochain président de la Commission européenne.

Après des semaines de confrontation entre Martin Schulz et Jean-Claude Juncker, c'est ce dernier, âgé de 59 ans, ancien Premier ministre du Luxembourg et ancien patron de l'Euro-groupe qui prendra certainement la tête de la Commission européenne. Fédéraliste, partisan de plus d'intégration européenne, il serait «mauvais pour l'Europe» a assuré le Premier ministre britannique.

Pas de surprise

Pour ce dernier, les décisions prises par les différents groupes politiques est un renoncement «au droit des chefs d'État et de gouvernement à choisir le président de la Commission, c'est une erreur». Cependant, Jean-Claude Juncker est le candidat désigné des démocrates chrétiens du PPE, groupe ayant le plus grand nombre de sièges au Parlement.

A la suite des élections européennes du 25 mai, les familles politiques de l'UE ont décidé de mettre en place une nouvelle règle. Celle-ci consiste à désigner un chef de file qui, si son parti arrive en tête, se présentera à la tête de la Commission, pour défendre leur méthode. Ainsi, les partis se sont basés sur le traité de Lisbonne, précisant que le Conseil européen (réunion des 28 dirigeants européens) doit présenter un candidat aux eurodéputés en «tenant compte des élections au Parlement européen».

Homme de coalition, David Cameron avait perdu d'avance, le Parti populaire européen, centre-droit et les socialistes se sont accordés le 24 juin pour le nommer. Un compromis qui reflète de la personnalité de Jean-Claude Juncker. En effet, ce dernier manierait l'art du consensus. Par cette nomination, les socialistes européens espèrent obtenir du «temps pour la réduction des déficits», a affirmé le vice-chancelier allemand, Sigmar Gabriel, et une flexibilité sur l'austérité souhaitée par Bruxelles. Pour l'ancien ministre des Finances Pierre Mosco-

vici, le soutien à Jean-Claude Juncker n'est pas «un chèque en blanc», ce serait le moyen d'avoir une Europe «moins libérale».

Ukraine et l'UE, une alliance scellée

L'Union européenne a conclu, vendredi 27 juin, le second volet de l'accord d'association économique avec l'Ukraine, mais aussi la Géorgie et la Moldavie, trois ex-républiques soviétiques qui veulent se rapprocher de l'Europe occidentale. «C'est un grand jour pour l'Europe», a déclaré Herman Van Rompuy, président du Conseil européen. Ce dernier a assuré que «l'Union européenne se tient à vos côtés, aujourd'hui plus que jamais», avant la signature de l'accord avec le président ukrainien Petro Porochenko et les Premiers ministres géorgien Irakli Garibachvili et moldave Iurie Leanca à l'occasion d'un sommet européen à Bruxelles.

Pour sa part, Petro Porochenko a parlé d'un «grand jour! Peut-être le plus important pour mon pays depuis l'indépendance» en 1991, ajoutant que «les évolutions historiques sont inévitables». Ce dernier a ajouté que l'accord s'appliquait à «toute l'Ukraine, y compris la Crimée».

Les dirigeants de l'Union européenne ont donné trois jours à la Russie pour engager des actions concrètes destinées à faire baisser les tensions dans l'est de l'Ukraine, sous peine de nouvelles sanctions. Quatre conditions ont été imposées et devront être remplies d'ici à lundi à la mi-journée, parmi lesquelles, «l'ouverture de négociations de fond sur l'application du plan de paix du président Porochenko», selon les conclusions du Conseil. De son côté, le vice-ministre russe des Affaires étrangères, Grigori Karasine, cité par l'agence Interfax, a averti de «graves conséquences» pour Kiev.

Céline Tabou

Des milliers de jeunes participent à la Journée de l'alternance

L'alternance : un « passeport pour l'emploi »

Mercredi, plus de 10.000 jeunes se sont rendus au Parc des Expositions de Saint-Denis à l'occasion des Journées de l'alternance. Ce succès souligne combien les jeunes souhaitent s'en sortir et pour cela, ils n'hésitent pas à explorer tous les moyens possibles pour avoir droit à un travail. La formation par alternance est un de ces moyens. Lors de l'ouverture de cette manifestation, Maurice Gironcel, président de la CINOR, a rappelé que l'emploi doit rester la priorité. Voici de larges extraits de cette prise de parole, avec des inter-titres de "Témoignages".



La Journée de l'Alternance, 4e édition du nom, constitue pour notre agglomération un rendez-vous majeur. Surtout au regard de la situation de La Réunion qui constitue l'une des plus graves de tout l'outre-mer. 3 chiffres suffisent à l'illustrer: plus de 170.000 demandeurs d'emploi, ce qui représente une situation qualifiée -et je cite l'INSEE- «d'hors norme», 69% des jeunes non scolarisés sont sans emploi, et, faut-il rappeler que près de 50% de la population vit au-dessous du seuil de pauvreté nationale.

Ces données chiffrées démontrent clairement que quelles que soient les performances de l'économie, le nombre d'emplois créés est demeuré insuffisant pour faire face à l'augmentation de la population active.

Aussi, face à ce constat, il nous revient, élus de tous bords, de décréter l'état d'urgence. Oui, l'emploi doit être aujourd'hui notre priorité absolue.

Si le règlement du problème de l'emploi relève avant tout du développement économique et de l'ouverture de nouveaux horizons pour opérer un changement d'échelle à la hauteur du défi posé, des mesures incitatives améliorant le fonctionnement du marché de l'emploi peuvent et doivent être prises.

Réduire la situation d'échec scolaire

Plus que jamais, la lutte pour l'emploi et contre le chômage nécessite une volonté farouche et partagée de proposer la meilleure solution à ceux qui recherchent du travail. L'alternance peut constituer pour

les jeunes un véritable «passeport pour l'emploi» et représente également de nombreux avantages pour l'entreprise qui peut recruter un personnel formé et familiarisé à la culture de son entreprise.

Favoriser l'emploi, mutualiser l'action des différents acteurs et l'accessibilité du service à tous les publics concernés par l'emploi, sans oublier ceux issus des quartiers, tels sont les objectifs majeurs de la Cinor en matière d'emploi.

Aujourd'hui, tout doit être entrepris pour réduire la situation d'échec scolaire qui est très importante dans notre pays. Il faut préparer notre jeunesse à être pleinement un acteur responsable du développement durable et solidaire de son pays.

Des mesures concrètes

Outre l'économie concurrentielle classique et les secteurs publics, l'économie alternative ou solidaire couvre un champ d'activités non négligeables à La Réunion. Des milliers d'emplois socialement utiles peuvent être créés principalement dans 2 secteurs correspondants à des besoins émergents: les services à la personne et l'environnement.

De même, dans l'esprit de mesures dérogatoires justifiées par notre situation exceptionnelle, il faut clairement agir sur le fonctionnement du marché de l'emploi et favoriser l'emploi des Réunionnais. Les milliers d'emplois nets créés chaque année ne doivent en aucun cas échapper aux Réunionnais. La volonté politique de donner la priorité à l'embauche des jeunes formés à La Réunion doit se traduire par des mesures concrètes.

Il faut également un plan exceptionnel de

travaux pour relancer le BTP, générateur d'emplois et d'activités. Le secteur des BTP a perdu plus de 12 000 emplois ces dernières années. Une politique de grands chantiers doit être relancée avec notamment le rétablissement du projet de transport ferroviaire.

Rendez-vous très attendu

Trop de jeunes sont aujourd'hui sans emploi à La Réunion. Ils ne contenteront plus de meuresettes. Il faut une politique volontariste. Le droit au travail est non seulement inscrit dans la Constitution de la République mais il est également vital pour chaque Réunionnais. Le respect de ce droit ne peut en aucun cas dépendre de la seule loi du marché.

J'en reviens à la Journée de l'Alternance et à une donnée qui doit tous nous interpeller: À La Réunion, près d'un jeune de 16 à 24 ans non scolarisé sur deux (soit 49% de cette tranche d'âge) ne possède aucun diplôme du secondaire.

Sortis précocement du système scolaire, beaucoup ne détiennent ni BEP, ni CAP, ni de diplôme d'un niveau supérieur. Ils sont près de 30 000 à ne pas avoir acquis pendant leur formation initiale les outils nécessaires pour une bonne insertion sociale. Aussi, l'alternance peut constituer pour ces jeunes une solution afin de s'insérer sur le marché du travail.

Ce rendez-vous de l'alternance, en atteste son succès en terme d'affluence, est très attendu de nos jeunes.

Il va permettre la découverte des métiers, des offres de formations et d'obtenir des informations sur les contrats en alternance.

Et près de 200 offres d'emplois y seront proposées.

Enfin, je me félicite qu'en dépit du contexte difficile et des restrictions budgétaires auxquelles nous sommes tous soumis, cette journée ait pu se réaliser grâce au fruit d'un travail collectif et partagé par l'ensemble des acteurs concernés par la formation et l'insertion. Que tous en soient remerciés.

L'Association Autisme Bel Avenir invite Sophie Robert

À la découverte de l'ABA, une autre prise en charge de l'autisme

Hier au SACS de Saint-Louis, l'Association Autisme Bel Avenir a présenté une série de projections du film de Sophie Robert, «*Quelque chose en plus, Autisme et ABA: le bonheur d'apprendre*». Ce film traite de la prise en charge éducative, comportementale et développementale précoce de l'autisme. Les projections auront lieu en présence de la réalisatrice, mercredi à La Ravine des Cabris, et jeudi à Sainte-Suzanne.

Depuis 2010, l'Association Autisme Bel Avenir, créée à l'initiative des parents d'enfants porteurs d'autisme, est gestionnaire du centre médico-social, le SACS (Service d'Accompagnement Comportemental spécialisé), situé sur la commune de Saint-Louis. Ce centre accueille un groupe de 10 enfants, âgés de 5 à 16 ans.

Cette association s'est fondée sur la volonté d'une prise en charge différente de l'autisme par la mise en œuvre des principes de l'analyse comportementale appliquée (ABA) qui est un accompagnement précoce, éducatif et comportemental permettant aux personnes atteintes d'autisme d'accéder au langage, à la communication, à l'école pour les enfants, et leur offrant une plus grande opportunité d'intégration en milieu ordinaire.

Depuis 2013, Autisme bel Avenir s'efforce de faire connaître au plus large public ses activités, ses prestations ainsi que l'ABA. D'où la tenue de son premier colloque, en décembre de l'année dernière, intitulée: «*Autisme, scolarisation et habilités parentales*».

Aujourd'hui, l'association poursuit toujours cet objectif en invitant la réalisatrice Sophie Robert pour la diffusion de son film.

Projections

**Le 2 juillet 2014 à 14h00
au Moulin à café
à la Ravine des Cabris
Saint-Pierre**

**Le 3 juillet 2014 à 17h00
à l'auditorium
de la médiathèque
de Sainte-Suzanne**

Entrée libre et gratuite

Océan Invisible Productions présente

Quelque chose en plus
Autisme et ABA : le bonheur d'apprendre

un film de
Sophie ROBERT

Sous le haut parrainage de la Ministre déléguée
chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion

Océan Invisible Productions présente «*Quelque chose en plus*» écrit et réalisé par Sophie Robert. Musique originale Lionel Raepsaet et Maxime Catteloin - MakeMeSound. Image et son Alexandre Dinaut. Montage Alexandre Dinaut et Sonia Sokolowski. Mixage Gorgone Productions. Etalonnage et studio Serge Dietrich - Blue Cut.

L'ASSOCIATION AUTISME BEL Avenir a le plaisir de vous inviter
LE MERCREDI 2 juillet à 14h00 à la Salle «*LE MOULIN À CAFÉ*» À LA RAVINE DES CABRIS
OU
LE JEUDI 3 juillet à 17h00 à l'auditorium de la médiathèque Aimé Césaire à Sainte-Suzanne

RÉSERVATION : TEL: 0262 70 99 99
Mail: sacs974@orange.fr

Avec le soutien de la compagnie

AIR AUSTRAL

**Quelque chose en plus, Autisme et ABA :
le bonheur d'apprendre
Un film de Sophie Robert**

Otè!

Objé pedagojik: inn ti souri dan in bokal!

*Kan moin lété profèsèr an rézion pariziènne, mi domann marmay kolèz si zot la fine voir in cheval; i réponn a moin dan lo liv paz 24; minm lo profèsèr o lié d montr in vré zo dbèf, li pran stensil alkol blé, rouz, mov, noir, li désine: os konpak, moal, tèt, os sponjieu, kanal nourisié... li tourn sa dan in diplikatèr i sort in papié par élèv, é voila koman i tourn lo sians natirèl, papié, papié, papié.
Domann pa lo bann marmay lodèr in poul, in chèv, in pork, in létab, minm antr la poul é lèf, li koné pa kosa la fé lot.*

*Mi trap dé souri dann sak zaliman mon bann kabri, mi anfèrm dan dé bokal séparé; mi aport lékol; alala lo dirèktèr i di a moin li la pèr bann paran; zélèv sou sa rèsponsabilité kab giny maladi; i rapèl a moin Tahiti; kankrola nana an poundiak dan la vil, mé aport dé troi zinsèk dan la klas po étidié, i di a ou kab donn lalérzi!
Mé, élèv nout bann zanfan dan koton, la pa bon non pli.
Moin la touzour apri: sé an métan nout kor an prézans antizèn (lo bann kor étranzé), ke nout lorganis i fabrik antikor po défann ansuit so bann antizèn (mikrob) atak a nou.
Sé lo prinsip la vaksinasyon.*

*Kréol la touzour di: « élèv pa out zanfan dann koton, si ou élèv a li tro tann, li pé pa pran la fors po lit kont ladversité! »
Lozik, élémantèr, mésié Watson!
Péдагози: sé pou aprann; fo èt konkré; donn a li po li tousé, po li santi, po li rogardé ék son zyé, lo vré, lobservation véritab; lo vivan, aprè na la loup, lo mikroskop.
Tansion, zordu marmay na rienk lordinatèr, sa sé virtièl, sé pa la véritab matièr!
Objé pedagojik; inn ti souri dan in bokal.*

Justin